

**Point de Rue de Trois-Rivières &  
Nicolet - Yamaska**

États financiers  
Au 31 mars 2023

Accompagnés du rapport de l'auditeur indépendant

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

---

Aux administrateurs de  
**Point de Rue de Trois-Rivières & Nicolet - Yamaska,**

### Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de **POINT DE RUE DE TROIS-RIVIÈRES & NICOLET - YAMASKA** (Organisme), qui comprennent le bilan au 31 mars 2023, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Organisme au 31 mars 2023, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, l'Organisme perçoit des produits de dons et d'activités de financement pour lesquels il n'est pas possible d'auditer l'exhaustivité de façon satisfaisante. Notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de l'Organisme. Par conséquent, nous n'avons pu déterminer si des ajustements auraient pu s'avérer nécessaires pour la période considérée en ce qui concerne les produits, l'excédent des produits sur les charges, l'actif à court terme, l'actif net et les flux de trésorerie.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Organisme à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Organisme ou de cesser ses activités ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Organisme.

### Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Organisme;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Organisme à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Organisme à cesser ses activités;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Mallette S.E.N.C.R.L.*<sup>1</sup>

Mallette S.E.N.C.R.L.

Société de comptables professionnels agréés

Trois-Rivières, Canada

Le 14 juin 2023

---

<sup>1</sup> CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A111750

# Point de Rue de Trois-Rivières & Nicolet - Yamaska

## ÉTAT DES RÉSULTATS

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2023

2022

### PRODUITS

Dons	109 014 \$	68 202 \$
Subventions (annexe A)	1 587 081	1 674 990
Autres produits (annexe B)	17 467	28 517
Revenus - Inclusion sociale « Les Affranchis » (annexe C)	91 900	79 304
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	26 232	28 526
	<b>1 831 694</b>	<b>1 879 539</b>

### CHARGES

Salaires et charges sociales	1 165 543	1 120 561
Assurances	20 641	15 607
Combustible et électricité	18 334	15 236
Coordination des bénévoles	26 321	10 000
Dépannage alimentaire et frais d'intervention (note 3)	210 972	113 536
Dépenses - Inclusion sociale « Les Affranchis » (annexe C)	92 369	103 955
Déplacements	41 424	51 554
Entretien et réparations (note 3)	78 629	198 880
Formation	4 473	3 545
Fournitures de bureau et papeterie	23 961	18 371
Intérêts et frais bancaires	1 438	1 456
Intérêts sur la dette à long terme	3 808	4 011
Loyer	439	533
Projet Ayiti	3 348	4 500
Représentation	14 990	9 478
Services professionnels	50 395	51 374
Taxes et permis	7 060	5 255
Télécommunications	32 097	34 615
Amortissement des immobilisations corporelles	83 473	64 668
	<b>1 879 715</b>	<b>1 827 135</b>

EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR  
LES CHARGES

**(48 021) \$**      52 404 \$

## Point de Rue de Trois-Rivières & Nicolet - Yamaska

### ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2023

2022

	Investi en immobili- sations corporelles	Non affecté	Affecté	Total	Total
<b>SOLDE</b> , début de l'exercice	<b>330 462 \$</b>	<b>14 598 \$</b>	<b>23 311 \$</b>	<b>368 371 \$</b>	315 967 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(57 241)	9 220	-	(48 021)	52 404
Investissement en immobilisations corporelles	62 739	(62 739)	-	-	-
Remboursement en capital de la dette à long terme afférente aux immobilisations corporelles	3 823	(3 823)	-	-	-
<b>SOLDE</b> , fin de l'exercice	<b>339 783 \$</b>	<b>(42 744) \$</b>	<b>23 311 \$</b>	<b>320 350 \$</b>	368 371 \$

## Point de Rue de Trois-Rivières & Nicolet - Yamaska

---

### BILAN

Au 31 mars

2023

2022

---

### ACTIF

#### ACTIF À COURT TERME

Encaisse	<b>32 320 \$</b>	42 634 \$
Créances (note 4)	<b>85 998</b>	183 317
Stocks	<b>31 453</b>	13 743
Frais payés d'avance	<b>15 006</b>	10 435
	<hr/>	
	<b>164 777</b>	250 129

#### IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 5)

	<b>743 837</b>	764 571
	<hr/>	
	<b>908 614 \$</b>	1 014 700 \$

---

## Point de Rue de Trois-Rivières & Nicolet - Yamaska

### BILAN (suite)

Au 31 mars

2023

2022

#### PASSIF

##### PASSIF À COURT TERME

Dettes de fonctionnement (note 7)	91 618 \$	80 229 \$
Apports reportés (note 8)	92 592	131 991
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 9)	2 320	3 824
Dette à long terme renouvelable au cours du prochain exercice (note 9)	65 500	-

252 030 216 044

##### DETTE À LONG TERME (note 9)

- 67 819

##### APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 10)

336 234 362 466

588 264 646 329

#### ACTIF NET

Investi en immobilisations corporelles	339 783	330 462
Affecté (note 11)	23 311	23 311
Non affecté	(42 744)	14 598

320 350 368 371

908 614 \$ 1 014 700 \$

Pour le conseil d'administration :

\_\_\_\_\_, administrateur

\_\_\_\_\_, administrateur

## Point de Rue de Trois-Rivières & Nicolet - Yamaska

### ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2023

2022

#### ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(48 021) \$	52 404 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	83 473	64 668
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(26 232)	(28 526)

9 220 88 546

Variation nette des éléments hors caisse liés au fonctionnement

Créances	97 319	(22 081)
Stocks	(17 710)	(11 923)
Frais payés d'avance	(4 571)	(2 908)
Dettes de fonctionnement	11 389	18 769
Apports reportés	(39 399)	41 991

56 248 112 394

#### ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT

Acquisition d'immobilisations corporelles	(62 739)	(336 733)
---	----------	-----------

#### ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Remboursement de la dette à long terme	(3 823)	(3 621)
Augmentation des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	-	187 282

(3 823) 183 661

#### DIMINUTION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

(10 314) (40 678)

ENCAISSE, début de l'exercice

42 634 83 312

ENCAISSE, fin de l'exercice

32 320 \$ 42 634 \$



# Point de Rue de Trois-Rivières & Nicolet - Yamaska

---

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2023

---

### 1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'Organisme, constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, fournit des services de première ligne aux personnes en situation de rupture sociale. Il est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi sur les impôts et il est conséquemment exempté des impôts.

### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

#### Base de présentation des états financiers

Les états financiers de l'Organisme ont été établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

#### Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés à titre de produits et de charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

#### Comptabilisation des produits

L'Organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les produits d'inclusion sociale « Les Affranchis » sont comptabilisés lorsque les services sont rendus.

#### Comptabilisation des promesses de dons

En raison de l'incertitude liée à l'encaissement des montants en cause, l'Organisme ne comptabilise à titre de promesses de dons à la fin de l'exercice que les montants qu'il a effectivement reçus à la date d'achèvement des états financiers.

#### Apports de biens et de services

Le fonctionnement de l'Organisme dépend, en grande partie, de biens et de services de plusieurs bénévoles et partenaires. Du fait que l'Organisme ne se procure normalement pas ces biens et ces services contre paiement et qu'il est difficile de faire une estimation de leur juste valeur, ces apports ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

Certains apports reçus sous forme de biens et de services dont la juste valeur a pu être estimée et dont des reçus pour dons ont été émis sont comptabilisés aux résultats à la juste valeur au cours de l'exercice auquel ils se rapportent.

# Point de Rue de Trois-Rivières & Nicolet - Yamaska

---

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2023

---

### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### **Instruments financiers**

##### Évaluation des instruments financiers

L'Organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations non conclues dans des conditions de concurrence normale qu'il évalue au coût.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

#### **Stocks**

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation, le coût étant déterminé selon la formule de l'épuisement successif.

#### **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Les apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport ou à une valeur symbolique lorsque la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

L'amortissement des immobilisations corporelles et des apports reportés afférents est calculé en fonction de leur durée de vie selon la méthode du solde décroissant aux taux suivants :

Bâtisse	4 %
Aménagement extérieur	20 %
Équipement de cuisine	20 %
Équipement de photo	20 %
Équipement informatique	20 %
Matériel divers	20 %
Matériel roulant	30 %
Mobilier de bureau	20 %

#### **Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de l'Organisme sont composés de l'encaisse, du découvert bancaire et des instruments financiers très liquides ayant une échéance initiale de trois mois ou moins.

### 3. APPORTS DE BIENS ET DE SERVICES

Les apports présentés à l'état des résultats dans le dépannage alimentaire et frais d'intervention comprennent une somme de 20 848 \$ (2022 - 9 939 \$) et aucune dans l'entretien et réparations (2022 - 7 500 \$) représentant la juste valeur estimative des apports en denrées et en services.

## Point de Rue de Trois-Rivières & Nicolet - Yamaska

### NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2023

#### 4. CRÉANCES

	2023	2022
Subventions à recevoir	54 983 \$	104 300 \$
Apports à recevoir - productions culturelles	11 100	54 092
Taxes à la consommation	19 569	24 715
Autres	346	210
	<b>85 998 \$</b>	<b>183 317 \$</b>

#### 5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2023	2022		
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Terrain	25 140 \$	-	25 140 \$	25 140 \$
Bâtisse	781 081	288 587	492 494	475 486
Aménagement extérieur	22 553	11 830	10 723	3 514
Équipement de cuisine	53 762	35 422	18 340	21 674
Équipement de photo	18 968	16 159	2 809	3 511
Équipement informatique	180 442	105 858	74 584	76 197
Matériel divers	28 186	16 982	11 204	14 005
Matériel roulant	99 341	41 018	58 323	83 319
Mobilier de bureau	97 500	47 280	50 220	61 725
	<b>1 306 973 \$</b>	<b>563 136 \$</b>	<b>743 837 \$</b>	<b>764 571 \$</b>

#### 6. FACILITÉ DE CRÉDIT

L'Organisme dispose d'une facilité de crédit sous forme de carte de crédit, d'un montant autorisé de 50 000 \$, portant intérêt au taux de 12,7 % et sans date de renouvellement.

La facilité de crédit ne comporte aucune garantie.

# Point de Rue de Trois-Rivières & Nicolet - Yamaska

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2023

### 7. DETTES DE FONCTIONNEMENT

	2023	2022
Comptes fournisseurs	37 337 \$	17 145 \$
Salaires et vacances courus	11 041	9 633
Sommes à remettre à l'État		
Retenues à la source et contributions	33 490	34 701
Frais courus	9 750	18 750
	<b>91 618 \$</b>	<b>80 229 \$</b>

### 8. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées qui, en vertu d'affectations externes, sont destinées à un projet spécifique, ainsi qu'un financement affecté reçu au cours de l'exercice considéré et destiné à couvrir les charges de fonctionnement de l'exercice subséquent.

Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	2023	2022
<b>SOLDE</b> , début de l'exercice	<b>131 991 \$</b>	90 000 \$
Montants comptabilisés à titre de produits de l'exercice	<b>(251 399)</b>	(116 654)
Montants reçus au cours de l'exercice	<b>212 000</b>	158 645
<b>SOLDE</b> , fin de l'exercice	<b>92 592 \$</b>	131 991 \$
<b>Composition :</b>		
Centraide	<b>12 500 \$</b>	10 000 \$
Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec	<b>5 342</b>	20 846
Ministère de la Sécurité Publique	<b>74 750</b>	63 645
Ville de Trois-Rivières	-	37 500
	<b>92 592 \$</b>	131 991 \$

## Point de Rue de Trois-Rivières & Nicolet - Yamaska

### NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2023

#### 9. DETTE À LONG TERME

	2023	2022
Emprunt, garanti par le terrain et la bâtisse d'une valeur nette comptable de 141 694 \$, remboursable par versements mensuels de 636 \$ incluant capital et intérêts au taux de 5,45 %, dont le terme vient à échéance en octobre 2023 et comportant une période d'amortissement jusqu'en juillet 2034	67 820 \$	71 643 \$
Portion échéant au cours du prochain exercice	2 320	3 824
Portion renouvelable au cours du prochain exercice	65 500	-
	- \$	67 819 \$

Le remboursement en capital estimatif et autres éléments de la dette à long terme à effectuer au cours du prochain exercice est le suivant :

	Versements contractuels	Portion renouvelable	Total
2024 -	2 320 \$	65 500 \$	67 820 \$

#### 10. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles représentent des apports affectés ayant servi à l'acquisition du terrain et de la bâtisse ainsi que d'équipement de cuisine et informatique.

Les variations survenues dans le solde des apports reportés pour l'exercice sont les suivantes :

	2023	2022
<b>SOLDE</b> , début de l'exercice	<b>362 466 \$</b>	203 710 \$
Apports reçus	-	187 282
Montants amortis dans les résultats	<b>(26 232)</b>	(28 526)
<b>SOLDE</b> , fin de l'exercice	<b>336 234 \$</b>	362 466 \$

# Point de Rue de Trois-Rivières & Nicolet - Yamaska

---

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2023

---

### 11. AFFECTATIONS INTERNES

Au 31 mars 2023, le conseil d'administration de l'Organisme n'a affecté aucun montant à des fins de projets spéciaux (2022 - 62 873 \$) et aucun montant n'a été utilisée au cours de l'année (2022 - 39 562 \$). Le solde au 31 mars 2023 est de 23 311 \$ (2022 - 23 311 \$). L'Organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations internes à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

### 12. INSTRUMENTS FINANCIERS

#### Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque de perte financière pour l'Organisme si une contrepartie manque à ses obligations. Ce risque découle principalement des créances.

#### Risque de liquidité

L'Organisme est exposé au risque de liquidité principalement en ce qui a trait à ses dettes de fonctionnement et à sa dette à long terme.

### 13. CHIFFRES CORRESPONDANTS

Certains chiffres correspondants ont été reclassés pour se conformer à la présentation de l'exercice courant.

## Point de Rue de Trois-Rivières & Nicolet - Yamaska

### ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2023

2022

#### A - SUBVENTIONS

Centraide	<b>52 500 \$</b>	38 750 \$
Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec		
Entente spécifique	<b>32 047</b>	31 144
Halte douceur	<b>28 102</b>	-
Plan d'action interministériel en itinérance	<b>66 575</b>	7 500
PSOC	<b>480 000</b>	423 598
Santé publique (prévention des surdoses)	<b>73 114</b>	61 654
Fonds d'Aide des Bingos de Trois-Rivières	<b>10 000</b>	9 000
Gouvernement du Canada		
Placement Carrière Été	<b>13 794</b>	21 728
Vers un chez-soi - COVID-19	-	479 898
Vers un chez-soi (SPLI)	<b>586 886</b>	313 406
Ministère de la Sécurité publique	<b>179 063</b>	188 062
Ville de Nicolet	<b>15 000</b>	20 000
Ville de Trois-Rivières	<b>50 000</b>	72 750
Autres	-	7 500
	<b>1 587 081 \$</b>	1 674 990 \$

#### B - AUTRES PRODUITS

Formation	<b>64 \$</b>	50 \$
Intérêts	<b>1 218</b>	1 256
Ministère de la Justice	<b>16 185</b>	27 211
	<b>17 467 \$</b>	28 517 \$

## Point de Rue de Trois-Rivières & Nicolet - Yamaska

---

### ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2023

2022

---

#### C - ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES - INCLUSION SOCIALE « LES AFFRANCHIS »

##### REVENUS - INCLUSION SOCIALE « LES AFFRANCHIS »

Contrats de services professionnels	<b>6 100 \$</b>	15 217 \$
Journal « La Galère »	<b>2 347</b>	-
Productions culturelles	<b>83 453</b>	64 087
	<b>91 900</b>	79 304

---

##### DÉPENSES - INCLUSION SOCIALE « LES AFFRANCHIS »

Contrats de services professionnels	<b>38 876</b>	39 856
Journal « La Galère »	<b>20 536</b>	-
Production de matériel promotionnel	<b>3 225</b>	11 581
Productions culturelles	<b>29 732</b>	52 518
	<b>92 369</b>	103 955

---

INSUFFISANCE DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	<b>(469) \$</b>	(24 651) \$
---	-----------------	-------------

---